

Les 4 atouts ForcoFil

- 1/ Un gain de temps et un budget optimisé.
- 2/ Des formations courtes et opérationnelles.
- 3/ 50 organismes de formation référencés.
- 4/ Une offre de stage en présentiel ou en ligne.

Financements sur mesure

- **Entreprises de moins de 300 salariés :** les coûts pédagogiques sont intégralement pris en charge par le Forco dans la limite de 5 inscriptions par entreprise et par an*.
- **Entreprises de 300 salariés et plus :** tarifs négociés par le Forco auprès des organismes de formation sélectionnés (certains stages affichent des coûts pédagogiques inférieurs de 40 % aux prix du marché habituellement constatés).

* Dans la limite des fonds disponibles. Dès lors que l'enveloppe allouée par le Conseil d'administration du Forco est consommée, les entreprises de 1 à 299 salariés bénéficient des mêmes tarifs négociés que les entreprises de 300 salariés et plus.

Thématiques ForcoFil

- Bureautique
- Commerce-Vente-Marketing
- Comptabilité-Finance-Gestion
- Ressources humaines
- Management
- Informatique-Internet
- Langues
- Transport-Logistique
- Qualité-Développement durable
- Sécurité et prévention des risques professionnels
- Techniques métiers spécifiques

Vous avez besoin de **former un ou plusieurs collaborateurs** ? Vous recherchez des **formations de qualité** à moindre coût ? Vous avez peu de temps à consacrer aux démarches administratives ?

Rendez-vous sur **ForcoFil**, plateforme Internet qui propose 1 000 formations sélectionnées par les conseillers du Forco.

Entreprises concernées

Toutes les **entreprises adhérentes au Forco**. Elles peuvent inscrire leurs salariés, quelle que soit la nature de leur contrat de travail, à l'exception des contrats d'apprentissage.

Chercher une formation

- Pour trouver **la formation qui correspond à votre besoin**, ForcoFil dispose d'un moteur de recherche multicritères : Thème ; Région ; Ville ; Planification ; Organisme de formation...
- Vous pouvez encore **affiner votre recherche** en précisant le type de formation demandé : en présentiel, à distance, cofinancée.
- La page de résultats affiche **la liste des stages correspondant à vos critères**. Il vous suffit ensuite de cliquer sur « *En savoir +* » pour ouvrir la fiche descriptive du stage de votre choix.

Créer son compte

Pour accéder à l'offre de formation et inscrire vos salariés, il vous suffit de créer votre compte ForcoFil... en quelques clics !

- **Connectez-vous** à l'adresse <http://portailformations.forco.org> et sélectionnez « *Se connecter* » (Menu en haut à droite de votre écran).
- **Cliquez sur « Créer un compte »**, remplissez les champs « *Identifiant* » avec votre adresse mail, **choisissez un mot de passe et validez**.
- **Vous recevez immédiatement un mail** vous invitant à confirmer votre demande de création de compte.
- Cliquez sur le lien de validation et complétez les informations demandées, notamment **votre numéro d'adhérent** et votre numéro de SIREN (ils figurent sur l'attestation de versement délivrée par le Forco).
- Validez : **votre connexion sur la plateforme est instantanée.**

Une démarche en 3 étapes

- 1 Sélectionnez une formation, ajoutez-la au panier, puis validez votre commande.
- 2 L'organisme sélectionné vous contacte et valide avec vous le choix de la formation (notamment si pré-requis) et vous adresse la confirmation sur ForcoFil.
- 3 Le Forco donne un accord de prise en charge à l'organisme de formation, qui vous transmet toutes les informations pratiques concernant la formation de votre salarié.

En savoir +

- > Contactez votre Conseiller
- > <http://portailformations.forco.org>